

Entrepreneuriat des femmes dans les mines artisanales d'or à Faradje, Watsa et Bafwasende (République Démocratique du Congo): entre survie économique, rapports de genre et résilience socioculturelle

Women's entrepreneurship in artisanal gold mines in Faradje, Watsa and Bafwasende (Democratic Republic of the Congo): between economic survival, gender relations and socio-cultural resilience.

Auteur 1 : Tanyobe Tamidribe Emmanuel

Auteur 2 : Laumu Omevaka Salumu Bibiche Liliane

Auteur 3 : Alitri Tandema Fulgence

Tanyobe Tamidribe Emmanuel, Enseignant- Chercheur à l'Université de Kisangani BP. 2012, Institut de Recherche Sociale Appliquée (IRSA), Laboratoire Population, Environnement et Bien-être Communautaire (LAPEBC), Regard Tropical (RETRO) et Institut de Sciences de Société et du Développement Durable (ISSDD). Domaine : Sciences politiques et administratives. Spécialisation : Politiques publiques, développement local et environnement (ressources naturelles)

Laumu Omevaka Salumu Bibiche Liliane, Enseignante-Chercheuse à l'Université de Kisangani, BP2012 Directrice du Centre de Recherches Politiques et Sociales d'Afrique Noire (CEREPSAN), Chargé des programmes du Groupe de Travail sur la Décentralisation et les élections (GTDE), Consultante au Tropenbos RDC (TBRDC),

Center for International Forestry Research -World Agroforestry Center (CIFOR-ICRAF), Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE)

Domaine: Sciences politiques et administratives.

Spécialisation : Genre, Politiques Publiques, développement local, ressources naturelles, gouvernance institutionnelle et environnementale, droits humains et mouvements sociaux,

Alitri Tandema Fulgence, Chercheur en études de conflits au Département des sciences sociales appliquées à l'Université de Québec (UOQ). Après un Diplôme d'études approfondies (DEA) en prévention, médiation et gestion des conflits au sein de la Chaire UNESCO de l'Université de Kinshasa (République démocratique du Congo), il a obtenu un Master en études des conflits à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (Canada). Il poursuit ses recherches doctorales à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), centrée sur l'analyse des conflits miniers opposant les sociétés minières aux communautés d'orpailleurs

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : Tanyobe Tamidribe Emmanuel, Laumu Omevaka Salumu Bibiche Liliane & Alitri Tandema Fulgence (2026) « Entrepreneuriat des femmes dans les mines artisanales d'or à Faradje, Watsa et Bafwasende (République Démocratique du Congo) : entre survie économique, rapports de genre et résilience socioculturelle », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 032.



DOI : 10.5281/zenodo.23530632.

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) constitue une activité économique majeure en Afrique subsaharienne, impliquant une main-d'œuvre féminine croissante. Cependant, dans les territoires de Faradje, Watsa et Bafwasende (nord-est de la RDC), l'entrepreneuriat des femmes et leurs conditions de vie dans ce secteur restent largement méconnues. Cette étude vise à analyser les rôles, les apports, la perception et les dynamiques de genre affectant les femmes dans l'économie minière artisanale de l'or dans ces trois zones, tout en documentant leur contribution économique et leur résilience socioculturelle. L'enquête, menée entre juillet 2023 et avril 2026, s'appuie sur 151 entretiens semi-directifs (133 femmes, 18 hommes) réalisés dans plusieurs sites aurifères. Les données ont été collectées via l'application KoBoCollect et analysées avec Excel et SPSS, combinant approches qualitative et quantitative. Les femmes représentent 88,1 % des enquêtées, avec un âge moyen de 33,5 ans, majoritairement célibataires et mères de 3 à 4 enfants en moyenne. Leurs activités principales sont la restauration (29,1 %), le petit commerce (23,2 %) et la pluriactivité (15,2 %). Le revenu mensuel moyen est de 368 000 FC environ 180 dollars américains (USD), avec des disparités territoriales. Malgré leur satisfaction élevée (89,6 %), elles sont largement exclues des instances décisionnelles (88,2 %) et ignorent les règlements miniers (72 %). Des interdictions vestimentaires persistent (34 %), mais les femmes investissent désormais des tâches autrefois traditionnellement masculines comme le creusage. L'étude confirme la centralité économique des femmes dans l'EMAPE et une évolution positive des perceptions, mais révèle un paradoxe entre leur agency économique et leur marginalisation politique et réglementaire. Elle plaide pour des politiques sensibles au genre, renforçant les solidarités locales et l'intégration décisionnelle des femmes.

Mots clés : Rôle de genre, égalité de genre, relation du pouvoir, travail des femmes, économie informelle, gouvernance minière

Abstract

Artisanal and small-scale mining (EMAPE) is a major economic activity in sub-Saharan Africa, involving a growing female workforce. However, in the territories of Faradje, Watsa and Bafwasende (north-eastern DRC), the women's entrepreneurship and their living conditions in this sector remain largely unknown. This study aims to analyze the roles, contributions, perceptions and gender dynamics affecting women in the artisanal gold mining economy in these three areas, while documenting their economic contribution and their sociocultural resilience. The survey, conducted between July 2023 and April 2026, is based on 151 semi-structured interviews (133 women, 18 men) carried out in several gold mining sites. The data were collected via the KoBoCollect application and analyzed with Excel and SPSS, combining qualitative and quantitative approaches. Women represent 88.1% of the respondents, with an average age of 33.5 years, mostly single and mothers of 3 to 4 children on average. Their main activities are catering (29.1%), small businesses (23.2%) and multiactivity (15.2%). The average monthly income is 368,000 FC (USD180), with territorial disparities. Despite their high satisfaction (89.6%), they are largely excluded from decision-making bodies (88.2%) and ignore mining regulations (72%). Clothing prohibitions persist (34%), but women are now investing in traditionally masculine tasks such as digging. The study confirms the economic centrality of women in EMAPE and a positive evolution of perceptions, but reveals a paradox between their economic agency and their political and regulatory marginalization. She advocates for gender-sensitive policies, strengthening local solidarity and women's decision-making integration.

Keywords: Gender role, gender equality, power relations, women's work, informal economy, mining governance

Introduction

Ces dernières décennies, plusieurs chercheurs ont fait des études sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE), c'est-à-dire l'extraction et le traitement des minerais à faible technologie et en faible profondeur en Afrique subsaharienne. L'EMAPE constitue une source essentielle de revenu pour beaucoup de familles de cette région. Sur le plan technique, l'EMAPE utilise des outils et des méthodes rudimentaires qui comprennent une série d'activités, notamment le creusement de la terre, le concassage des roches, et le broyage, le lavage et le tamisage de minerais.

En général, l'EMAPE est souvent présentée comme une activité pratiquée par les chômeurs dans les régions minières (Brottem et Ba 2019 ; Bashwira et van der Haar 2020 ; Sebina-Zziwa et Kibombo 2020 ; Ofosu et al. 2022). Les études menées jusqu'à présent montrent que l'EMAPE est une activité liée à la pauvreté et qu'elle est pratiquée souvent illégalement, ce qui entretient souvent des conflits opposant l'État et les orpailleurs et prive ces derniers de leurs droits (Eshun 2016 ; Brottem et Ba 2019 ; Buss et al. 2020 ; Mengba et al. 2022). Bien que l'EMAPE se mécanise rapidement par l'adoption de technologies nouvelles d'exploitation de minerais, elle reste tout d'abord une activité à forte intensité de main-d'œuvre (Orleans-Boham et al. 2020 ; Mengba et al. 2022, Mashii Ngunza et Nyamugabo Ntavuna 2022). Reconnue comme un moteur de développement économique local, l'EMAPE est à la base du déplacement des populations, car de nombreuses personnes, y compris les femmes, viennent de loin pour y chercher un moyen de subsistance (Huggins et al., 2017 ; Orleans-Boham et al., 2020). Quoique l'EMAPE soit traditionnellement perçue comme un domaine réservé aux hommes, l'implication des femmes y est en augmentation (Koomson-Yalley et Kyei 2022 ; Mengba et al., 2022). Bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres fiables et à jour, il est clair que l'EMAPE est une source importante d'emplois pour une main-d'œuvre vulnérable de plus de 3,7 millions de personnes en Afrique, dont 40 à 50 % sont estimées être des femmes (Hinton, Veiga et Beinhoff 2003). Cependant, la présence des femmes dans l'EMAPE soulève la pertinente question des rôles qu'elles occupent au sein de cette exploitation (Huggins et al., 2017 ; Bashwira et van der Haar 2020). Le plus souvent, les motivations des femmes à pratiquer l'EMAPE sont entre-autres : la recherche de la sécurité sociale; la pauvreté et les opportunités économiques; les liens et les responsabilités familiales; le moyen de subsistance; la recherche d'une nouvelle et meilleure vie, etc. (Bashwira et al. 2014 ; Bashwira et van der Haar 2020 ; Buss et al. 2020 ; Arthur-Holmes et Busia 2022). Cependant, la condition des femmes dans l'EMAPE a nécessité une analyse méticuleuse par rapport à leur statut, à l'oppression

qui existe à leur égard, au contexte et à leurs conditions de travail (Mashi Ngunza et Nyamugabo Ntavuna, 2022 ; Arthur-Holmes et al., 2023).

Les femmes de l'EMAPE effectuent diverses tâches¹, allant du traitement, du transport du minerai jusqu'à d'autres tâches effectuées dans les sites miniers ou autour d'eux comme la restauration ou la prostitution (Muheki et Geenen, 2017). Les femmes qui travaillent dans les foyers miniers sont souvent victimes de l'inégalité de genre (Huggins et al., 2017 ; Buss et al., 2021 ; Yakovleva et al., 2022).

L'usage du concept de genre permet de mettre en évidence les inégalités entre les femmes et les hommes, et la hiérarchisation des relations de pouvoir. Quand bien même certaines femmes s'investissent dans l'amélioration de leur moyen de subsistance, la situation des femmes se caractérise encore par une précarité féminine en raison des stéréotypes socioculturels inféodant la femme et la jeune fille. Mais, au-delà de ce mur de verre, les exigences de survie et l'ambition de certaines femmes ont poussé quelques-unes d'entre elles à transcender les normes sociales rétrogrades en vue de s'insérer dans cette économie minière et de s'y maintenir (Omeyaka et Kebongobongo 2020).

Les relations de genre expliquent pourquoi les hommes et les femmes sont valorisés différemment; ces relations mettent l'accent sur la capacité physique qui crée des barrières sociales entre les hommes et les femmes. Dans ce cas, les hommes sont favorisés au détriment des femmes particulièrement en ce qui concerne l'accès aux ressources et la prise de décision (Buss et al. 2020 ; 2022 ; Mashi Ngunza et Nyamugabo Ntavuna 2022). L'organisation sexospécifique de l'EMAPE attribue aux hommes les rôles d'explorer et de creuser dans les puits, et d'extraire, de produire et de commercialiser des minerais. Ainsi, les rôles qu'ils occupent sont ceux qui rapportent beaucoup d'argent, ce qui explique les nombreuses formes de discrimination et d'exploitation auxquelles les femmes sont souvent confrontées sur les foyers miniers puisque ces dernières ne sont pas autorisées à effectuer les tâches lucratives (Bashwira et van der Haar 2020 ; Buss et al. 2020 ; Mengba et al. 2022). En outre, certains auteurs parlent de la « bicatégorisation » sexuée de l'EMAPE. Aujourd'hui encore, les croyances superstitieuses sur la présence des femmes sur les foyers miniers

¹ Dans cet article, les concepts de *tâche* et de *rôle* sont utilisés l'un à la place de l'autre, et inversement, même s'il existe une nuance notable entre eux. Un « rôle » se réfère généralement à une fonction ou à une position qu'une personne occupe dans une situation donnée. Il implique une responsabilité ou un ensemble de tâches assignées à un individu dans un contexte social, professionnel ou organisationnel. Une « tâche » se réfère quant à elle à une activité ou à une action spécifique qui doit être accomplie. C'est une activité définie, avec un objectif ou un résultat précis. Les tâches sont généralement des actions concrètes et peuvent faire partie d'un processus ou d'un projet plus large. Il est donc clair que la tâche est contenue dans le rôle.

persistent, ce qui limite leurs possibilités de s'engager dans des activités réservées aux hommes (Omeiyaka et al. 2020 ; Yakovleva et al. 2022; Buss et al., 2019 ; Rutherford et Chemane-Chilemba 2020). L'analyse méticuleuse du statut de la femme et de l'oppression à son égard, du contexte et des conditions d'exploitation a permis de comprendre que les foyers miniers sont influencés par des normes sociales sexospécifiques de base sur la tradition ancestrale (Buss et al. 2017 ; Arthur-Holmes et Busia 2022). La littérature montre que, sur le plan économique, l'application de normes de genre dans le secteur de l'EMAPE contribue à la précarité socio-économique des femmes (Buss et al. 2020 ; Furniss 2022; Mashi Ngunza et Nyamugabo Ntavuna 2022). L'exclusion des femmes de certaines tâches les mieux rémunérées, notamment le creusage, et la limitation du temps passé par les femmes sur le site minier ont un impact négatif sur leur revenu (Buss et al. 2019 ; Mashi Ngunza et Nyamugabo Ntavuna, 2022 ; Ofosu et al. 2022) et leur insertion socio-économique (Allou 2022 ; Lahiri-Dutt 2020 ; Koomson-Yalley et Kyei 2022).

L'abondance de littérature ci-dessus démontre ainsi la part pondérale non moins importante de la femme dans le secteur minier artisanal. Malgré sa participation directe et indirecte significative dans la chaîne de production de minerais, la femme reste néanmoins cloîtrée aux rôles légers et moins rémunérateurs, ce qui explique en partie sa situation précaire. Le calvaire de la femme sur les sites miniers artisanaux est également dû à certaines croyances et normes sociales rétrogrades qui la placent dans une position défavorable comme interdiction d'accès aux puits de creusement d'or, l'interdiction d'occuper des postes importants ou de participer pleinement à la prise de certaines décisions importantes, etc. autrement dit, l'inclusion des femmes dans l'exercice des rôles stratégiques affecte négativement l'affirmation de leur leadership mais le développement de l'esprit entrepreneurial.

Cette étude se focalise sur la place de la femme (rôles, apports, perception, etc.) dans l'économie minière artisanale de l'or dans les territoires de Faradje et de Watsa en province de Haut- Uele ainsi que dans le territoire de Bafwasende en province de la Tshopo. Cette orientation, qui semble être généraliste, et du déjà connu cache plutôt une dimension intéressante dans la mesure où, malgré le foisonnement de sites miniers artisanaux dans cette partie de la République Démocratique du Congo (RDC) depuis des décennies et des études abondantes sur le secteur minier artisanal en RDC et ailleurs, la zone d'études attire moins l'attention des chercheurs et la question des femmes dans ces mines artisanales d'exploitation de l'or demeure un mystère. Cet article s'emploie donc à porter un coup de projecteur sur cette thématique quasi-oubliée à Faradje, à Watsa et à Bafwasende.

Cette étude applique le cadre analytique « genre et développement » qui permet de mieux comprendre comment le genre et l'EMAPE peuvent fournir les outils nécessaires pour comprendre les causes profondes qui excluent les femmes des activités minières les plus lucratives. Elle fournit des solutions efficaces pour traiter les relations de pouvoir inégales entre les sexes et leurs conséquences (Buss & al. 2017; Danielsen & Hinton 2020). Le concept « genre et développement » permet de mettre en évidence les inégalités entre les femmes et les hommes, et la hiérarchisation des relations de pouvoir. Les inégalités des genres constituent des obstacles majeurs pour le projet de développement des femmes orpailleuses. À cet effet, l'élimination de ces inégalités est une condition nécessaire et suffisante pour l'émancipation des femmes comme des hommes, et la reconnaissance de celles-ci comme des actrices du développement (Martinez 2014).

Cet article a pour objectif d'analyser l'entrepreneuriat féminin et les conditions de vie des femmes dans le secteur minier artisanal de la région Nord-Est de la République démocratique du Congo. Cette zone constitue un angle mort de la recherche académique sur la thématique, en dépit de son importance socio-économique et de la participation significative des femmes à la chaîne de production minière. L'étude vise à combler ce déficit scientifique en documentant les pratiques entrepreneuriales, les contraintes structurelles et les dynamiques de résilience qui caractérisent l'expérience des femmes dans ce secteur.

Outre la partie introductive, cette étude s'articule autour de quatre sections principales : la collecte et le traitement des données, la présentation des résultats, leur discussion analytique et la conclusion générale.

1. Collecte et traitement de données

Cette recherche a adopté une posture épistémologique compréhensive, constructiviste et féministe, articulée autour de trois ancrages théoriques complémentaires.

D'abord, l'approche compréhensive de Max Weber (1971) qui permet de saisir l'entrepreneuriat féminin dans les mines d'or non pas comme un simple fait économique, mais comme une activité chargée de sens pour les actrices elles-mêmes. Ensuite, l'approche constructiviste (Berger, P. L., & Luckmann, T. ;1966) qui postule que les réalités sociales observées ; la division sexuée du travail minier, les interdits vestimentaires, l'exclusion des instances décisionnelles ; sont socialement construites et historiquement situées. Enfin, l'approche féministe (Brown, L. S. ;2018) permet de saisir les rapports sociaux de genre qui structurent l'accès aux ressources, le contrôle des revenus et la division du travail dans les sites miniers.

Le mode de raisonnement adopté est abductif : il combine l'induction (observation des pratiques et des discours des femmes sur le terrain) et la déduction (mobilisation des théories du genre, de l'entrepreneuriat, des capacités et de la résilience pour interpréter ces données).

Les sources documentaires, obtenues via Internet et dans les bibliothèques physiques, ont été utiles à la rédaction de chaque partie de cet article. En outre, nous avons eu recours aux données empiriques. Les enquêtes ont été menées entre juillet 2023 et avril 2026 dans plusieurs sites miniers artisanaux d'or, répartis dans deux provinces : le Haut-Uele (territoires de Faradje et Watsa) et la Tshopo (territoire de Bafwasende, site de Bavadili). Au total, 151 enquêtes ont été réalisées : 101 dans le Haut-Uele (54 à Faradje et 47 à Watsa) et 50 à Bafwasende- Bavadili. L'échantillon global se compose de 18 hommes (7 à Faradje et 11 à Watsa) et de 133 femmes (47 à Faradje, 36 à Watsa et 50 à Bavadili). Il convient de préciser que les enquêtes complémentaires menées en 2026 dans le Haut-Uele, ainsi que l'intégralité de celles réalisées à Bavadili dans la province de la Tshopo, ont exclusivement concerné des femmes. L'ensemble des données a été recueilli grâce à la technique de l'entretien semi-directif. Il est à noter que les ressources limitées, les sites d'enquêtes séparés les uns des autres de plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres et l'atteinte de point de saturation ont déterminé la taille de l'échantillon (Campenhoudt L- V et Quivy R. 2011).

L'effectif élevé de personnes du sexe féminin se justifie par le fait que l'étude est orientée vers cette catégorie de la population.

La sélection des répondants a été guidée par trois critères principaux : leur connaissance préalable des thématiques abordées lors des entretiens, leur disponibilité et l'intérêt manifesté pour l'étude. Par ailleurs, afin de nous conformer rigoureusement aux exigences de l'éthique en recherche, chaque entretien n'a été réalisé qu'après avoir obtenu le consentement libre, éclairé et révoquant des personnes enquêtées. La collecte des données empiriques a été réalisée sur le terrain en utilisant l'application KoBoCollect, grâce à une équipe de 24 enquêteurs et enquêtrices. Le traitement et l'analyse de ces données ont ensuite été effectués à l'aide des logiciels Excel et SPSS (*Statistical Package for the Social Sciences*), permettant de combiner les approches qualitative et quantitative. Les hypothèses de cette recherche ne sont pas formulées a priori, de manière déductive, mais émergent d'un ancrage théorique et empirique qui s'appuient sur quatre corpus complémentaires :

- L'organisation du travail minier artisanal est structurée par des rapports de pouvoir genrés qui assignent aux femmes des rôles subalternes et moins rémunérateurs (Walby, 1990 ; Rocheleau, Thomas-Slayter et Wangari, 1996) ;

- La théorie de l'entrepreneuriat par nécessité et par opportunité (Schumpeter, 1934) permet de distinguer deux logiques : une logique de subsistance (survie économique) et une logique d'accumulation (autonomisation) ;
- L'accès aux revenus miniers ne produit pas automatiquement l'autonomisation des femmes ; il dépend de leur capacité d'agir et des normes sociales qui encadrent leur travail (Sen, 1999 ; Kabeer, 1999) ;
- La théorie de la résilience appuyée sur le capital social (Bourdieu, 1986) permet d'analyser comment les femmes mobilisent leurs réseaux familiaux et amicaux pour surmonter les obstacles.

2. Résultats

2.1. Données sociodémographiques

Les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°.1 : Caractéristiques sociodémographiques (N = 151)

Indicateur	Modalités / Valeurs
Taille de l'échantillon	N = 151
Sexe	Femmes : 133 (88,1 %) ; Hommes : 18 (11,9 %)
Âge	Moyenne : 33,5 ans (médiane : 33 ans) ; Extrêmes : 16 – 82 ans
Niveau d'instruction (sur 116 réponses valides)	Secondaire : 70 (60,3 %) ; Primaire : 37 (31,9 %) ; Sans niveau : 4 (3,4 %) ; Diplômé secondaire : 5 (4,3 %)
Situation matrimoniale (sur 141 réponses valides)	Célibataire : 90 (63,8 %) ; Mariée : 35 (24,8 %) ; Veuve/Divorcée : 16 (11,4 %)
Enfants	82,1 % ont des enfants ; Nombre moyen : 3,7 enfants par femme
Origine géographique	Native : 82 (54,3 %) ; Non-native : 69 (45,7 %)
Répartition territoriale	Faradje : 54 (35,8 %) ; Watsa : 47 (31,1 %) ; Bafwasende : 50 (33,1 %)

Source : Enquête de terrain, 2023-2026

Le portrait sociodémographique qui se dégage de ce tableau est celui d'une femme jeune dans les sites miniers (33 ans en moyenne), célibataire, en grande majorité déjà mère (de 3 à 4 enfants par femme en moyenne), ayant un niveau d'instruction secondaire mais sans diplôme, et qui a migré vers les sites miniers pour assurer la survie de sa famille (Faradje et Watsa). Le site de Bavadili présente plutôt un plus grand ancrage car beaucoup de femmes qui y œuvrent sont natives du milieu.

2.2. Activités exercées par les femmes

2.2.1. Activités principales

Dans les sites miniers enquêtés, les femmes entreprennent plusieurs activités lucratives dont la configuration est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2. Répartition des activités principales des femmes (N = 151)

Activité principale (termes usuels locaux)	Effectif (sur 151)	Pourcentage (%)	Public type	Caractéristiques
Restaurant ou Malewa	44	29,1 %	25-45 ans, mariées/célibataires	Revenu régulier, demande quotidienne
Cascade ou pluriactivité ou encore travail polyvalent/orpaillage-Nzengeneur, boulonneur, ² creuseur (bouvon)	23	15,2 %	35-55 ans, célibataires	Revenu aléatoire (par horoscope ou mieux par chance), pics possibles
Petit commerce divers/Busasele/rispaqueur/tombola buaka	35	23,2 %	30-50 ans	Marge faible mais constante
Ménagère / Cuisinière (S4)	12	7,9 %	Jeunes adultes dépendantes	Salaire fixe, bas mais garanti
Vente ambulante (Belela)	9	6,0 %	16-25 ans, étudiantes	Activité d'appoint, liquidité quotidienne
Autres (foyer, mixte, non spécifié)	28	18,5 %	—	
Total	151	100		

Source : Enquête de terrain, 2023-2026

² Les concepts locaux sont définis en détail dans la partie lexicale.

Il se dégage que la restauration occupe une place prépondérante (29,1 %) dans la hiérarchie des activités que réalisent les femmes, avec près d'une femme sur trois. C'est également l'activité qui prend le plus de temps, 12 à 15 heures par jour : *Je me lève à 5h pour mettre des vivres au feu, faire les ménages y afférents et cuisiner. Je sers les clients tout au long de la journée*³.

Les activités de l'orpaillage ne concernent pas seulement les hommes, les femmes y participent également : *mon travail consiste à fouiller le minerai sous le sol à travailler en chaîne pour dégager le sable dehors, à séparer la part qui revient au chef et à traiter sa part pour prélever de l'or*⁴. *Nous entrons dans le puit pour évacuer des déchets, évacuer le sable de minerais, être payée en nature par le chef du puits*⁵. *C'est un travail pénible qui écourte la vie*⁶.

Les petits commerces divers (23,2 %)⁷ et la pluriactivité (15,2 %) constituent les deux autres piliers de l'économie féminine dans les sites miniers. Les emplois salariés précaires et la vente ambulante restent marginaux (respectivement 7,9 % et 6,0 %). La catégorie « Autres » (18,5 %) regroupe notamment les femmes au foyer, les activités mixtes (orpaillage plus restaurant) et les cas non spécifiés.

L'analyse des rapports de genre dans le travail domestique met en évidence la place centrale de la femme en tant qu'employée domestique. L'activité ménagère recouvre un ensemble de tâches quotidiennes et ponctuelles, parmi lesquelles la lessive, la préparation des repas (S4), la vaisselle, le puisage d'eau et diverses autres activités de soutien. *Nous faisons le ménage en général pour le patron : propreté, puiser de l'eau, cuisinier, servir, lessive*⁸. *Je me réveille à 5h : je puis de l'eau, je balaye, je fais la vaisselle, je prépare le déjeuner et sers, je prépare le dîner et sers, je prépare le souper*⁹.

Sur le site minier, les femmes se donnent également aux ventes itinérantes (belela ou ambulant) de beignets, maïs cuit, arachides, fruits, etc. *Je prépare les tubercules de mon choix, je fais une sauce tomate aux fretins, et puis je vais vendre*¹⁰. *Je me lève à 4h, je grille mes beignets et les arachides, je fais un peu de ménage, je prépare les enfants pour l'école, je vais au site*¹¹.

³ Propos d'une dame de 59 ans du site Ngbiya 2

⁴ Propos d'une dame de 39 ans du site minier Drii

⁵ Propos d'une fille de 20 ans du site minier Drii

⁶ Propos d'une dame de 59 ans du site minier Drii

⁷ Vente de vivres (épicerie, fruits, légumes), vente de boissons (eau, soda, bière), vente de poisson, vente d'outils miniers (bassins, bêches), vente de friperie, vente de savon, sucre, sel...

⁸ Propos d'une dame de 32 ans, du site minier de Drii

⁹ Propos d'une dame de 26 ans, du site minier Drii

¹⁰ Propos d'une jeune fille de 16 ans, du site minier Karagba

¹¹ Propos d'une dame de, 32 ans, du site minier Karagba

Afin de maximiser les revenus, certaines femmes combinent plusieurs activités au même moment : *Je me procure des poissons en gros que je reviens étaler ici pour revendre aux nécessiteux. Je prépare les fritures de viande fraîche et des tubercules « prêtes à porter¹² ».* Certaines femmes, dans leurs stratégies de survie, recourent à la prostitution afin de réduire leurs dépenses financières. Elles s'engagent dans des mariages d'infortune où l'homme, en contrepartie de l'argent dépensé, bénéficie de l'ensemble des services.

Par ailleurs, d'autres femmes sont surnommées « creuseuses sans bâches ». Elles se rendent sur les différents sites EMAPE pour se prostituer en échange de loyaux services, recevant soit de l'or, soit de l'argent.

Ainsi, d'une manière ou d'une autre, ces femmes entrent directement ou indirectement en contact avec le minierai.

2.3. Distribution de revenus par territoire

L'analyse par territoire révèle des disparités significatives dans les revenus mensuels des femmes.

Tableau 3 : Revenus mensuels moyens par territoire

Taux de conversion : 1 USD = 2 300 FC

Territoire	Effectif	Revenu moyen (FC)	Revenu médian (FC)	Étendue (FC)
Bafwasende	50	475 000 FC (206,52 \$)	400 000 FC (173,91 \$)	120 000 FC (52,17) – 1300000FC(565,22)– 1300000FC(565,22)
Faradje	54	350 000 FC (152,17 \$)	300 000 FC (130,43 \$)	100 000 FC (43,48) – 900000FC(391,30)– 900000FC(391,30)
Watsa	47	280 000 FC (121,74 \$)	250 000 FC (108,70 \$)	50 000 FC (21,74) – 700000FC(304,35)– 700000FC(304,35)
Global	151	368 000 FC (160,00 \$)	350 000 FC (152,17 \$)	50 000 FC (21,74) – 1300000FC(565,22)– 1300000FC(565,22)

Source : Enquête de terrain, 2023-2026

¹² Propos d'une dame de, 32 ans, du site minier Ngbiya 2

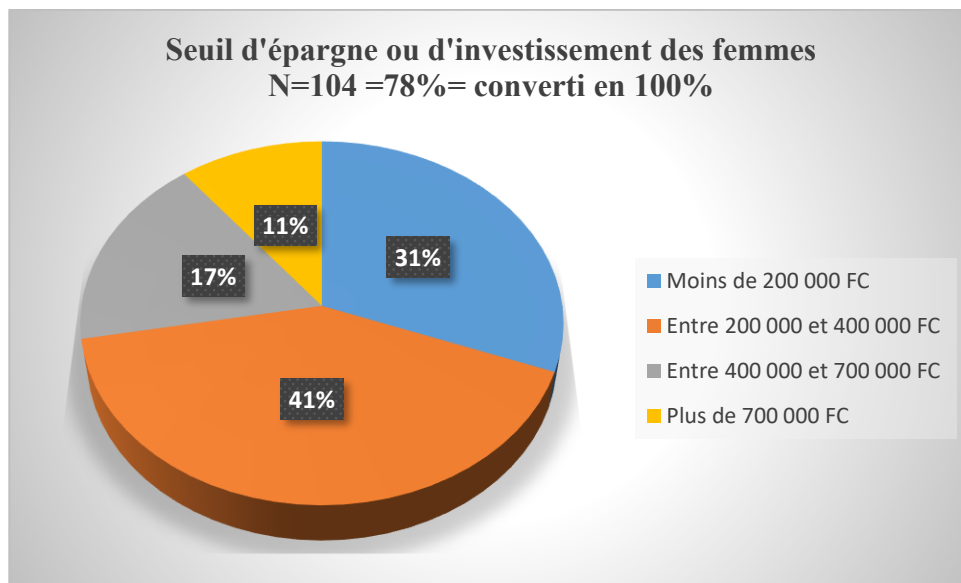
Les femmes de Bafwasende affichent les revenus les plus élevés (moyenne de 475 000 FC), suivies par celles de Faradje (350 000 FC) et de Watsa (280 000 FC). Les revenus des femmes dans les sites miniers artisanaux de Faradje, Watsa et Bafwasende révèle une situation contrastée. Si les revenus restent modestes (moyenne globale de 368 000 FC/mois), ils représentent une source essentielle de subsistance pour des femmes majoritairement célibataires et chefs de famille.

Dans la hiérarchie des activités, l'orpaillage direct et le commerce d'outils d'orpaillage sont les activités les plus rémunératrices et elles sont partiellement accessibles aux femmes, mais restent dominées par les hommes. Les femmes se concentrent dans les activités de service (restauration, ménage) et de commerce de détail, qui offrent des revenus réguliers mais limités.

L'affectation des revenus générés par les femmes dans les sites miniers artisanaux demeure aussi diversifiée que la nature des activités exercées. Les avis de nos enquêtés révèlent que ces ressources sont principalement orientées vers l'acquisition de parcelles, la construction de maisons, la prise en charge familiale, la scolarisation des enfants, l'épargne régulière, l'investissement locatif ou encore l'achat de biens productifs tels que les motos-taxis. De manière globale, 78 % des femmes déclarent parvenir à épargner ou investir une partie de leurs revenus de la manière ci-après:

- Moins de 200 000 FC ;
- Entre 200 000 et 400 000 FC ;
- Entre 400 000 et 700 000 FC ;
- Plus de 700 000 FC.

Figure 1 : Seuil d'épargne



Source : Enquête de terrain, 2023-2026

L'épargne constitue ainsi la première source de capital permettant aux femmes de démarrer leurs propres activités génératrices de revenus. Les modalités de constitution de ce capital initial sont variées : épargne personnelle, aide familiale, crédit ou prêt, revenus d'activités secondaires, et dans certains cas, héritage.

Dans les sites miniers artisanaux étudiés, l'affectation des revenus des femmes apparaît fortement orientée vers la sphère familiale et sociale. En effet, 84 % des enquêtées déclarent consacrer une partie de leurs gains à leur famille, couvrant principalement les dépenses d'alimentation, de scolarisation des enfants, considérée comme une priorité, de soins de santé et d'habillement. Une répondante précise qu'elle en « soutire 20 ou 30 % selon les besoins prioritaires », ce qui illustre la flexibilité et l'adaptation des femmes face aux contraintes quotidiennes.

Parallèlement, les enquêtes mettent en évidence les principales charges financières et pertes auxquelles ces femmes sont confrontées. Les dettes non soldées constituent une difficulté majeure pour près de 35 % de l'échantillon, les clients consommant parfois sans honorer leurs engagements. Les pertes liées aux produits périssables représentent environ 12 %, en raison de la nourriture non écoulee qui se détériore rapidement. Enfin, les taxes et redevances sont régulièrement acquittées, mais elles ne s'accompagnent pas d'un retour tangible sur investissement.

Face à ces difficultés, ces femmes développent des stratégies de contournement et de résilience qui témoignent de leur capacité d'adaptation.

Ainsi, près de 30 % des enquêtées déclarent avoir recours à la suppression ou à la restriction des dettes, refusant désormais d'accorder des crédits à leurs clients afin de limiter les pertes. D'autres adoptent une réduction ou un ajustement de leurs activités (9 %), en diminuant les volumes de marchandises ou en diversifiant les produits pour mieux maîtriser les risques. La tolérance et le pardon apparaissent également comme une stratégie sociale mobilisée par 24 % des femmes, qui préfèrent maintenir de bonnes relations avec leurs clients malgré les impayés, dans l'espoir de préserver leur clientèle.

Par ailleurs, une minorité opte pour la mobilité : environ 6 % des femmes choisissent de changer de site minier afin de trouver un environnement économique plus favorable. Enfin, 3 % des enquêtées indiquent avoir recours aux autorités locales pour résoudre les litiges liés aux dettes ou aux abus.

2.4. Lexiques locaux des activités minières artisanales : étymologie, usages et représentations sociales dans les sites étudiés

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) est caractérisée par une diversité d'activités économiques et une richesse lexicale qui reflète les réalités sociales, historiques et linguistiques des communautés concernées. Les catégories indigènes employées par les acteurs locaux pour désigner leurs occupations ne sont pas de simples étiquettes descriptives ; elles portent en elles des représentations du travail, des rapports de genre, des stratégies de survie et des hiérarchies sociales implicites.

Ce lexique commenté se propose d'analyser les principaux termes locaux utilisés dans les sites miniers de Faradje, Watsa et Bafwasende, en éclairant leur étymologie, leur champ sémantique et leur portée sociologique. L'objectif est de montrer comment ces catégories indigènes offrent un accès privilégié à la compréhension des dynamiques économiques, genrées et identitaires à l'œuvre dans l'EMAPE.

2.4.1. Espaces, structures et outils d'extraction

- **Campement**

Dérivé du français « camp ».

Regroupement de cases ou de paillotes où les orpailleurs se reposent, dorment et entreposent leurs affaires. C'est l'espace de vie collective et le cœur logistique du site minier.

- **Bouvon (ou bouvon)**

Terme local.

Désigne le puits d'extraction creusé pour atteindre le sable aurifère. C'est l'espace concret du travail, où se déploient les forces physiques et où se jouent les rapports de pouvoir entre propriétaires, chefs d'équipe et ouvriers.

- **Djogo**

Terme local.

Désigne un puits (bouvon) qui, en s'enfonçant, se rétrécit progressivement jusqu'à devenir difficile à creuser, avec un risque accru d'éboulement. Le djogo symbolise la limite physique et dangereuse de l'extraction.

- **Drumu**

Terme local.

Drague rudimentaire taillée dans un tronc d'arbre (à la manière d'une pirogue). Elle est utilisée pour laver le sable aurifère sur place.

- **Kalayi**

Terme local.

Sorte de bassin qui sert à laver le sable d'or, complémentaire du drumu.

- **Lavadaire**

Dérivé du français « laver ».

Récipient équipé d'un tamis fixé au fond. Il est utilisé sur la drague (drumu) pour le lavage du sable aurifère.

2.4.2. Techniques, unités de mesure et matières

- **Paner (ou panage)**

Du français « paner » (vanner).

Processus final de tri consistant à séparer les paillettes ou pépites d'or du sable. Le panage est l'action de « pane » : un geste technique qui requiert savoir-faire et minutie.

- **Tige**

Métaphore de la tige d'allumette.

Unité de mesure de l'or sur les sites. Dix tiges d'allumettes valent un *likuta*.

- **Likuta (ou 1 K)**

Ancienne monnaie congolaise.

Unité de poids : un likuta équivaut à un gramme d'or. C'est la référence locale pour les transactions et l'évaluation du minerai.

- **Tsangalala**

Terme local.

Résidu (sable) rejeté après le premier lavage du minerai. Bien que vidé de sa substance principale, ce rejet contient encore des poussières d'or. En période de disette (crise économique), les orpailleurs retravaillent ce tsangalala pour survivre. L'expression « *tokende kobeta tsangalala* » illustre cette pratique de survie.

2.4.3. Acteurs et métiers du site minier

- **Nzengueur**

De « nzenge » (or, en lingala/bangala) plus suffixe français « -eur ».

Chercheur d'or ou travailleur de l'or. C'est le terme local le plus usité, qui concurrence les mots français « orpailleur » et « creuseur ». Il témoigne de l'hybridation linguistique caractéristique des zones minières.

- **Boulonneur**

Dérivé du français « boulot » (travail).

Dans le contexte minier, le terme se spécialise pour désigner spécifiquement le chercheur d'or. Il reflète la centralité de l'activité aurifère, qui devient le référent par défaut du « travail » tout court.

- **Creuseur**

Terme français.

Désigne l'orpailleur qui creuse physiquement les puits. L'accent est mis sur la pénibilité du travail et l'effort physique.

- **Cascadeur**

Métaphore de la « cascade » (chute d'eau).

Dans l'univers minier, ce terme évoque la polyvalence et la flexibilité économique. Être cascadeur, c'est « se débrouiller » en cumulant plusieurs activités (restauration, petit commerce, orpillage, transport, etc.) pour maximiser ses chances de survie dans un environnement incertain.

- **S4 (Ess-four)**

Emprunt au lexique militaire (cellule logistique des FARDC).

Désigne la femme embauchée par les travailleurs pour assurer la cuisine, l'intendance et le bien-être alimentaire de l'équipe sur les chantiers. Cette transposition sémantique militarise l'espace domestique et naturalise une division sexuelle du travail qui place les femmes en position subalterne.

2.4.4. Activités commerciales et de service

- **Belela**

Du lingala « ko belela » (crier).

Vente ambulante dans les camps : la commerçante interpelle les clients par des cris pour signaler sa présence et ses produits (beignets, maïs cuit, arachides, fruits, etc.). C'est une activité de très petite envergure, à faible capital, souvent pratiquée par les jeunes femmes comme activité d'appoint.

- **Busasele**

Terme local.

Commerce à façon ou commission. L'agent n'est pas propriétaire des marchandises ; il reçoit des produits d'un commerçant extérieur, les revend à un prix majoré, reversant le prix convenu au propriétaire et conservant la marge. C'est une forme d'entrepreneuriat par l'intermédiation, sans capital initial.

- **Kiosque**

Emprunt au français.

Boutique fixe en bois ou en tôle, vendant des biens variés. Il implique un ancrage spatial, un investissement et constitue souvent une étape d'ascension sociale par rapport au *belela* ou au *busasele*.

- **Rispaquer (ou rispaqueur) / Tombola bwaka**

Dérivé de « friperie » ; « tombola bwaka » signifie « soulever et jeter » en lingala. Désigne la vendeuse ou le vendeur de fripes (vêtements d'occasion). L'expression évoque le geste des clients qui fouillent dans un tas pour dénicher une pièce. Cette activité requiert une mobilité et une connaissance fine des goûts locaux.

- **Maman biloko / Maman mafuta**

Lingala : « maman des choses » / « maman de l'huile ».

Surnoms honorifiques donnés aux commerçantes reconnues pour la vente d'un produit spécifique. Ces appellations confèrent une identité publique, une spécialisation et une reconnaissance sociale dans l'écosystème du site minier.

2.4.5. Alimentation et subsistance

- **Nzengu**

De la même racine que « nzenge » (or).

À l'origine, le plat de riz aux haricots que les mamans préparaient à la maison pour les vendre aux orpailleurs sur les foyers miniers. Avec le temps, le terme s'est généralisé pour désigner tout repas vendu sur les sites aux *nzengeneurs*. Il illustre l'économie de subsistance qui gravite autour de l'extraction aurifère.

2.5. Gestion du travail et des enfants

2.5.1. Stratégies de garde des enfants

L'analyse des modalités de garde des enfants révèle que les mères travaillant dans les sites miniers artisanaux développent des stratégies différenciées pour concilier leurs responsabilités productives et reproductives. Plus de 82,1 % de femmes enquêtées ont des enfants, avec une moyenne de 3,7 enfants par femme. Les stratégies de garde identifiées se présentent de la manière ci- après :

La catégorie des « enfants grands/autonomes » (30 %). Ces femmes, souvent âgées de plus de 40 ans, peuvent consacrer l'intégralité de leur temps au travail minier sans contrainte de garde. *J'ai le temps plein pour le travail. Je suis ici seule, mes enfants sont en Ituri et ont grandi*¹³.

Le recours à la famille élargie (23,3 %) constitue la deuxième stratégie dominante. La grand-mère maternelle joue un rôle clé dans la garde des enfants, permettant à la mère de travailler sur le site. *Ma mère prend soins d'eux pendant que je suis au site de travail*¹⁴.

La garde par une aînée (13,3 %). Une fille adolescente (parfois encore scolarisée) est mise en charge des cadets. *Leur grande-sœur de 15 ans s'occupe d'eux*¹⁵.

L'organisation mixte (20 %) regroupe des stratégies variées : planification en amont, retours à midi pour s'occuper des enfants, entraide avec d'autres travailleuses. *Je prépare les besoins de ma fille*

¹³ Propos d'une dame de 43 ans, du site minier Ngbiya 2

¹⁴ Propos d'une dame de 39 ans, du site minier Drii.

¹⁵ Propos d'une dame de 32 ans, du site minier Drii.

avant de sortir et j'ai planifié les heures de la surveiller et de m'occuper d'elle¹⁶. Nous nous aidons avec ma collègue, ce n'est donc pas difficile de les gérer¹⁷.

Les enfants sur le site (6,7 %). Les enfants sont exposés aux dangers du site minier (accidents, insalubrité, fréquentations dangereuses). *Je suis avec mes enfants au carrière¹⁸.*

Malgré ces stratégies, plusieurs femmes expriment la difficulté de concilier travail minier et responsabilités maternelles. *C'est difficile, elles sont en âge de puberté. Mais je n'ai pas le choix. Je dois chercher pour leurs études et survie¹⁹. Je m'organise seulement²⁰.*

2.6.Satisfaction au travail

L'analyse des données révèle un taux de satisfaction globale de 89,6 % parmi les femmes interrogées, dont 79,2 % se déclarent pleinement satisfaites et 10,4 % satisfaites avec nuances, tandis que seulement 4,2 % expriment une faible satisfaction. Les motifs de satisfaction sont principalement liés à la réponse aux besoins familiaux : *ça m'aide à nourrir mes enfants²¹ ; elle assume la prise en charge de mes enfants²² ; ça m'aide à scolariser mes enfants²³.* Ce motif est suivi par l'autonomie financière et l'indépendance : *elle me permet d'être indépendante financièrement²⁴ ; elle me procure de l'argent et me rend autonome²⁵.* La stabilité et la régularité sont également valorisées : *au quotidien elle m'apporte un revenu stable²⁶.* L'estime de soi et la reconnaissance sociale sont également mentionnées : *je me rend belle et propre²⁷.* Mme, 29 ans, Bavadili). Le travail permet aussi de maintenir une dignité, une présentation de soi valorisante, une occupation et l'utilité sociale : *parce que ça m'occupe²⁸ »* (Mme, 31 ans, Bavadili). Toutefois, plusieurs difficultés persistent, notamment l'état dégradé des routes, la pression fiscale et les taxes, les caprices des clients et la faiblesse des revenus.

2.7.Organisation du travail

L'organisation du travail des femmes dans les sites miniers artisanaux étudiés révèle une diversité de stratégies, oscillant entre contraintes économiques et logiques de solidarité. Près de la moitié

¹⁶ Propos d'une dame de 22 ans, du site minier Karagba.

¹⁷ Propos d'une dame de 32 ans, du site minier Karagba

¹⁸ Propos d'une fille de 25 ans, du site minier Sambia.

¹⁹ Propos d'une dame de 34 ans, du site minier Drii.

²⁰ Propos d'une dame de 36 ans, du site minier Nvudhu.

²¹ Propos d'une dame de 39 ans, du site minier Sambia

²² Propos d'une dame de 30 ans, du site minier Officier.

²³ Propos d'une dame de 41 ans, du site minier Karagba.

²⁴ Propos d'une fille de 22 ans, du site minier Drii.

²⁵ Propos d'une fille de 22 ans, du site minier Drii.

²⁶ Propos d'une dame de ans, du site minier Bavadili.

²⁷ Propos d'une dame de de 29 ans, du site minier Bavadili.

²⁸ Propos d'une dame de 31 ans, du site minier Bavadili.

des enquêtées (46 %) travaillent seules, un choix qui s'explique à la fois par le manque de moyens financiers pour engager de l'aide et par la volonté de contrôler directement leurs revenus afin de maximiser les économies. À l'inverse, 32 % des femmes évoluent dans des groupes permanents, mobilisant principalement l'aide familiale (filles, sœurs, nièces, parfois le mari), mais aussi l'entraide entre amies ou, plus rarement, l'embauche ponctuelle. Enfin, 22 % adoptent une organisation mixte, travaillant seules au quotidien mais sollicitant une aide ponctuelle lors des périodes de forte affluence ou pour les tâches les plus pénibles, ce qui traduit une stratégie d'adaptation aux variations de l'activité.

Les types d'aide mobilisés confirment la prépondérance des solidarités familiales (59,3 %), suivies par l'entraide entre femmes non apparentées (22,2 %), l'embauche (22,2 %) et, de manière marginale, le partenariat commercial (3,7 %). Ces résultats montrent que la coopération repose avant tout sur les réseaux de parenté et de proximité, tandis que l'embauche reste limitée, signe d'une faible capitalisation. L'organisation du travail féminin dans l'EMAPE apparaît ainsi comme une combinaison de stratégies individuelles de contrôle et de solidarités collectives, permettant aux femmes de maintenir leurs activités dans un contexte marqué par la précarité et l'incertitude économique.

2.8.Participation aux décisions et perception des autorités

L'analyse des données met en évidence une exclusion décisionnelle massive des femmes dans les sites miniers artisanaux : près de 88,2 % des enquêtées déclarent ne pas participer aux décisions concernant l'organisation du site. Les verbatim recueillis illustrent cette marginalisation : *Parce que dans la carrière on compte moins sur les femmes*²⁹, *On ne m'associe pas. Il y a des responsables et décideurs désignés*³⁰, ou encore *On n'a rien à décider. Nous ne sommes que des travailleuses*³¹. Ces témoignages révèlent une hiérarchie masculine qui sous-estime les capacités des femmes, souvent en raison de leur statut social ou de leur niveau d'instruction. Seules deux femmes (5,9 %) déclarent participer aux décisions, ce qui traduit un déficit de gouvernance participative et une marginalisation systémique.

Concernant le traitement par les autorités, une majorité significative (70,6 %) estime être traitée correctement ou de manière neutre : *normalement, rien de mauvais*³², *le nôtre ici, l'ASM, est*

²⁹ Propos d'une fille de 25 ans, du site minier Sambia.

³⁰ Propos d'une dame de 41 ans, du site minier Karagba.

³¹ Propos d'une fille de 24 ans, du site minier Rambé.

³² Propos d'une dame de 35 ans, du site minier Bavadi.

vraiment social avec nous³³. Toutefois, une part non négligeable (20,6 %) dénonce des inégalités ou un manque de considération : *Il les traite inégalement³⁴, pas avec attention³⁵*.

Par ailleurs, l'ignorance des règlements du secteur minier est frappante : 72 % des femmes n'ont aucune connaissance des textes qui encadrent leurs activités. Comme le souligne une enquêtée : *non je n'ai pas de connaissance sur les règlements qui organisent ce secteur d'activité³⁶*. Cette invisibilité des normes traduit un déficit de diffusion et d'application des règles, renforçant la vulnérabilité des femmes.

Enfin, la question des interdits vestimentaires révèle un contrôle social genré. Si 66 % affirment qu'il n'existe pas de contraintes formelles, 34 % confirment l'existence d'interdits ciblant exclusivement les femmes : *le port des vêtements courts³⁷, les femmes doivent porter des vêtements décents³⁸, ou encore le port des jupes est interdit dans les endroits spécifiques³⁹*. Ces prescriptions vestimentaires, absentes pour les hommes, traduisent une régulation implicite de la « décence » féminine et participent à la reproduction des inégalités de genre.

3. Discussions de résultats

L'étude révèle une présence importante des femmes dans les sites miniers enquêtés confirmant leur rôle central dans l'économie minière artisanale de l'or dans le nord-est de la RDC. Cette omniprésence rejoint les estimations de la littérature qui indiquent que les femmes constituent 40 à 50 % de la main-d'œuvre de l'EMAPE en Afrique (Bashwira et al., 2014; Buss et al., 2019; Business & Human Rights Centre, s.d.). À l'échelle mondiale, cette proportion est d'environ 30 % des personnes travaillant dans le secteur (Hinton et al., 2003; Banque mondiale, 2024). L'étude de Bafwasende, Faradje et Watsa s'inscrit donc dans une tendance continentale de féminisation croissante de l'EMAPE.

Les préoccupations familiales sont au cœur de choix de femmes de s'installer dans les sites miniers. Elles y vont pour « *assurer la survie de leurs familles* ». Ce constat s'inscrit dans la littérature qui identifie la pauvreté, le chômage, l'augmentation des besoins du ménage et la quête d'actifs comme principaux moteurs socio-économiques de l'entrée des femmes dans l'EMAPE (Bashwira et al.,

³³ Propos d'une dame de 43 ans, du site minier Ngbiya 2.

³⁴ Propos d'une dame de 30 ans, du site minier Sambia.

³⁵ Propos d'une dame de 35 ans, du site minier Drii.

³⁶ Propos d'une enquêtée de 42 ans du site minier Bavadili ayant requis l'anonymat.

³⁷ Propos d'une enquêtée de 40 ans du site minier Bavadili ayant requis l'anonymat.

³⁸ Propos d'une enquêtée de 34 ans du site minier Bavadili ayant requis l'anonymat.

³⁹ Propos d'une enquêtée de 38 ans du site minier Bavadili ayant requis l'anonymat.

2014; Arthur-Holmes & Busia, 2022). Les recherches menées en Afrique de l'Est et centrale confirment que les femmes soutiennent de multiples personnes à charge grâce aux revenus générés par les activités minières (Buss et al., 2019).

L'étude confirme également une division sexospécifique des tâches : les hommes s'occupent de la production d'or (creusement, extraction), tandis que les femmes se concentrent dans les activités de service (restauration : 29,1 %), le petit commerce (23,2 %) et la pluriactivité (15,2 %). Cette ségrégation occupationnelle est largement confirmée par la littérature. Hinton et al. (2003) soulignent que la majorité des femmes travaillent dans la phase de traitement du minerai, qui est moins rémunératrice et plus exposée aux risques chimiques. De même, Buss et al. (2019) montrent que l'organisation genrée du travail dans l'EMAPE dévalue et limite le travail des femmes. Les études en Afrique centrale soulignent que le travail des femmes est souvent invisibilisé, considéré comme « *non technique, non qualifié ou secondaire* » (Mashi Ngunza & Nyamugabo Ntavuna, 2022).

L'étude montre également que près de 88,2 % des femmes déclarent ne pas participer aux à la gestion du site. Les verbatim recueillis (« *On ne m'associe pas* », « *Nous ne sommes que des travailleuses* ») illustrent une marginalisation décisionnelle systémique des femmes. Ce constat rencontre les recherches de Buss et al. (2019), qui montrent que les normes de genre limitent le pouvoir décisionnel des femmes dans les mines, et que la plupart des femmes sont peu susceptibles d'accéder aux licences minières ou de participer effectivement aux instances décisionnelles des coopératives. Les structures décisionnelles (coopératives, comités locaux, autorités traditionnelles) restent dominées par les hommes.

L'étude note qu'une proportion assez remarquable (34 %) des femmes confirment l'existence d'interdits vestimentaires ciblant exclusivement les femmes, et que les velléités de croyances superstitieuses sur la présence des femmes sur les foyers miniers persistent. La littérature est abondante dans ce sens : au Sud-Kivu, la tradition Balala interdit « *strictement aux femmes d'arriver aux carrés miniers* » (Mashi Ngunza & Nyamugabo Ntavuna, 2022). Furniss (2022) documente également comment les perceptions de la féminité versus masculinité, combinées à des facteurs économiques, poussent les femmes vers des environnements de travail plus précaires et les excluent socialement du travail minier. Ces interdits sont également documentés au Ghana, où ils concernent certains aliments et vêtements censés interférer avec le succès minier.

L'étude apporte un éclairage nouveau en montrant que les femmes sont désormais impliquées dans « *presque toute la chaîne de production aurifère* », y compris des tâches traditionnellement

réservées aux hommes comme le creusement et le financement des activités d'extraction. L'article souligne une « *évolution positive dans la perception des rôles des femmes* » et une « *perte progressive de la croyance selon laquelle l'implication des femmes dans l'extraction porterait malheur* ».

Cette nouvelle tendance est complémentaire aux études qui, tout en mentionnant les obstacles, admettent que les sites miniers offrent des espaces d'agence pour les femmes. Bashwira et al. (2014) montrent que, malgré les défis, les femmes s'impliquent activement dans l'EMAPE et que leur rôle ne se limite pas à une simple réponse à la pauvreté. Les recherches en Afrique de l'Est montrent que « *malgré des obstacles sexospécifiques ancrés dans les mentalités, les femmes s'avèrent des intervenantes importantes [...] et certaines d'entre elles tracent de nouvelles voies économiques* » (Bashwira et al., 2014).

L'étude propose un lexique commenté des activités minières (*cascade, nzengeneur, boulonneur, belela, busasele, S4, etc.*) qui constitue un apport méthodologique original. Cette catégorisation domestique permet de comprendre finement les hiérarchies sociales et les rapports de genre ancrés dans le langage. Par exemple, le terme *S4* (emprunté au lexique militaire) assigne les femmes à un « *rôle de soutien subalterne* », naturalisant la division sexuelle du travail. Cette approche rejoint les recommandations de Hinton et al. (2003) qui insistent sur la nécessité de comprendre les contextes locaux et les rôles de genre spécifiques pour concevoir des interventions efficaces.

L'étude met en lumière des écarts de revenus importants entre les territoires : Bafwasende (475 000 FC en moyenne), Faradje (350 000 FC) et Watsa (280 000 FC). Cette dimension spatiale est rarement mise en avant dans la littérature, qui tend à traiter l'EMAPE de manière homogène. L'étude explique ces disparités par le plus grand « *ancrage* » des femmes à Bafwasende (majoritairement natives du milieu) et par les différences de dynamiques économiques locales. Cette observation rejoint les travaux de Buss et al. (2019) qui montrent que les contextes locaux et les normes sociales varient considérablement d'un site à l'autre.

Avec 89,6 % de taux de satisfaction, l'étude montre que les femmes tirent une valeur sociale et symbolique importante de leur travail, au-delà du simple revenu économique. Les motifs de satisfaction incluent l'autonomie financière, l'estime de soi, la reconnaissance sociale et l'utilité sociale. Cette dimension subjective rejoint les observations de la littérature : malgré les risques et les discriminations, de nombreuses femmes perçoivent l'EMAPE comme un moyen de subsistance viable et un outil d'autonomisation économique (Bester, 2025).

72 % des femmes n'ont « aucune connaissance des textes qui encadrent leurs activités ». Ce constat est crucial car il révèle un déficit de diffusion et d'application des règles qui renforce la vulnérabilité des femmes et entrave leur officialisation. Buss et al. (2019) soulignent que les interventions apparemment neutres comme les licences ou les coopératives peuvent incorporer et normaliser les exclusions sexistes existantes si elles ne sont pas conçues avec une sensibilité au genre. Furniss (2022) ajoute que les cadres réglementaires flous et les normes sociales et de genre contribuent à l'exclusion des femmes du travail minier.

Il s'avère important de mentionner que les mobiles de l'exclusion des femmes du travail minier sont d'ordre structurel (ils sont intégrés dans les systèmes sociaux et institutions publiques) d'une part, et d'ordre culturel (ils sont créés par nos normes sociales et de genre cfr les stéréotypes culturels). ce déséquilibre du genre ne favorise pas l'équité dans le partage des dividendes générées par l'EMAPE.

Contrairement aux études menées au Sud-Kivu ou dans les Kivu, où la militarisation et la présence de groupes armés accroissent les risques de violences sexuelles (Bashwira et al., 2014; Rustad et al., 2016), l'étude de Faradje, Watsa et Bafwasende ne mentionne pas de telles dynamiques sécuritaires. Les sites étudiés évoluent dans un contexte de stabilité relative, où les violences liées aux conflits armés ne sont pas au premier plan des préoccupations des enquêtées.

La littérature sur les Kivus insiste sur le continuum de violences symboliques, économiques et sexuelles auxquelles les femmes sont exposées (Kelly et al., 2014; Rustad et al., 2016), ainsi que sur les dynamiques de traite et d'exploitation sexuelle (Hinton et al., 2003). L'étude de Faradje, Watsa et Bafwasende n'aborde pas ces dimensions, ce qui pourrait indiquer soit une réelle différence contextuelle, soit un angle d'analyse centré sur les aspects économiques et sociaux plutôt que sur les violences de genre. L'économie de la violence sexuelle dans l'EMAPE n'était pas considérée comme point d'ancrage de cette étude.

Là où de nombreuses études soulignent l'exclusion des femmes des tâches les plus rémunératrices comme le creusement (Buss et al., 2019; Furniss, 2022), l'étude de Faradje, Watsa et Bafwasende montre que certaines femmes y participent activement (« Nous entrons dans le puit pour évacuer des déchets »). Cette porosité des frontières genrées dans les sites étudiés constitue une différence notable par rapport à d'autres contextes africains où la ségrégation est plus rigide. L'ingéniosité des femmes observé dans le développement de leur esprit entrepreneurial a permis de déconstruire certaines normes sociales sexistes en leur défaveur et de supprimer certaines barrières culturelles afin de garantir au mieux leurs moyens de subsistances.

Avec un revenu moyen de 368 000 FC/mois (environ 120-150 USD selon le taux de change), les femmes de l'étude affichent des revenus supérieurs à ceux documentés dans d'autres contextes. Hinton et al. (2003) notent par exemple qu'en Guinée, les inégalités de rémunération entre hommes et femmes sont telles que les hommes sont payés quatre fois plus que les femmes pour la même quantité d'or. Cette différence pourrait s'expliquer par la nature de l'activité (or vs autres minerais), par la structuration des sites ou par le contexte économique local.

Conclusion

Cette étude apporte une contribution intéressante à la compréhension des dynamiques de genre dans l'EMAPE en RDC, en comblant un vide dans la littérature concernant les territoires de Faradje, Watsa et Bafwasende.

Trois enseignements majeurs se dégagent de cette recherche :

Premièrement, l'étude confirme la centralité économique des femmes dans l'EMAPE, tout en documentant une évolution positive des perceptions et des pratiques. Les femmes ne sont plus cantonnées aux tâches subalternes : elles investissent le creusement, le financement et l'ensemble de la chaîne de production, défiant progressivement les stéréotypes culturels. Ce constat rejoint les observations de Bashwira et al. (2014) sur l'implication croissante des femmes dans l'EMAPE en RDC orientale.

Deuxièmement, l'étude met en lumière un paradoxe fondamental : malgré leur contribution économique essentielle et un taux de satisfaction élevé (89,6 %), les femmes restent exclues des instances décisionnelles (88,2 %), ignorantes des cadres réglementaires (72 %) et soumises à des interdictions vestimentaires et culturels. Ce décalage entre agency économique et marginalisation politique est au cœur des inégalités de genre dans le secteur minier artisanal, comme le soulignent Buss et al. (2019).

Troisièmement, l'étude révèle des disparités territoriales et des spécificités locales qui invitent à nuancer les analyses globales. Le contexte de stabilité relative du Haut-Uele et de la Tshopo, la porosité des frontières genrées dans certaines tâches, et la richesse lexicale locale offrent un contraste intéressant avec les situations de conflit armé documentées ailleurs en RDC (Rustad et al., 2016; Furniss, 2022).

En définitive, cette étude plaide pour une approche différenciée des politiques de formalisation et d'autonomisation des femmes dans l'EMAPE. Elle suggère que les solidarités familiales, les stratégies d'épargne et les réseaux d'entraide constituent des leviers de résilience qu'il convient de renforcer, tout en appelant à une meilleure diffusion des droits et à une intégration effective des femmes dans les instances décisionnelles. Comme le soulignent Buss et al. (2019), l'enjeu est de créer un « *environnement de travail minier sensible au genre* », condition nécessaire pour que la participation des femmes à l'EMAPE se traduise en une véritable autonomisation et non en une simple survie économique.

Références bibliographiques

- Allou, T. K. (2022). Situation socio-économiques de la femme dans les mines artisanales au nord de la Côte d'Ivoire. *Djiboul*, 4(3). <http://djiboul.org/wp-content/uploads/2022/12/43.-Tolla-Koffi-ALLOU.pdf>
- Arthur-Holmes, F. (2021). Gendered division of labour and 'sympathy' in artisanal and small-scale gold mining in Prestea-Huni Valley Municipality, Ghana. *Journal of Rural Studies*, 81, 358–362. <https://www.sciencedirect.com/journal/journal-of-rural-studies>
- Arthur-Holmes, F., & Busia, K. A. (2022). Women, North-South migration and artisanal and small-scale mining in Ghana: Motivations, drivers and socio-economic implications. *The Extractive Industries and Society*, 10, Article 101076. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2022.101076>
- Arthur-Holmes, F., Busia, K. A., & Katz-Lavigne, S. (2023). "We don't joke with our money": Gender-based occupational segregation and women's remuneration negotiations in artisanal and small-scale mining. *Resources Policy*, 80, Article 103188. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2022.103188>
- Ban, A. W., & Hawkins, H. S. (2000). *Agricultural extension* (2nd ed.). Blackwell Science. <https://www.wiley.com/en-us/Agricultural+Extension%2C+2nd+Edition-p-9780632040437>
- Bashwira, M.-R., & Cuvelier, J. (2019). Women, mining and power in southeastern Democratic Republic of Congo: The case of Kisengo. *The Extractive Industries and Society*, 6(3), 960–967. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2019.02.011>
- Bashwira, M.-R., & van der Haar, G. (2020). Necessity or choice: Women's migration to artisanal mining regions in eastern DRC. *Canadian Journal of African Studies*, 54(1), 79–99. <https://doi.org/10.1080/00083968.2019.1674170>
- Bashwira, M.-R., Cuvelier, J., Hilhorst, D., & van der Haar, G. (2014). Not only a man's world: Women's involvement in artisanal mining in eastern DRC. *Resources Policy*, 40, 109–116. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2013.11.002>
- Berger, P. L., & Luckmann, T. (1966). *The social construction of reality: A treatise in the sociology of knowledge*. Garden City, NY: Anchor Books.
- Bester, V. (2025). Delving deeper into the world of women in artisanal mining: The untold story of Zama Zama miners in South Africa. In *Unearthing hope* (pp. 69–85). Springer. <https://link.springer.com/>

- Bourdieu, P. (1986). The forms of capital. In J. G. Richardson (Ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education* (pp. 241–258). New York: Greenwood Press.
- Brottem, L., & Ba, L. (2019). Gendered livelihoods and land tenure: The case of artisanal gold miners in Mali, West Africa. *Geoforum*, 105, 54–62. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2019.07.005>
- Brown, L. S. (2018). *Feminist therapy* (2nd ed.). Washington, DC: American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/0000092-001> ([doi.org in Bing](#)).
- Bruner, J. S. (1957). On perceptual readiness. *Psychological Review*, 64(2), 123–152. <https://doi.org/10.1037/h0043805>
- Business & Human Rights Centre. (s.d.). *Les femmes dans l'industrie minière artisanale et à petite échelle en Afrique*. <https://www.business-humanrights.org/>
- Buss, D., Rutherford, B., Stewart, J., Côté, G. E., Sebina-Zziwa, A., Kibombo, R., Hinton, J., & Lebert, J. (2019). Gender and artisanal and small-scale mining: Implications for formalization. *The Extractive Industries and Society*, 6(4), 1101–1112. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2019.10.010>
- Campenhoudt, L. V., & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Dunod. <https://www.dunod.com/>
- Casimir Mashi Ngunza, & Nyamugabo Ntavuna, M. (2022). La condition de la femme dans la chaîne d'exploitation artisanale des minerais au Sud-Kivu en RDC (1982–2021). *Djiboul*, 4(3), 444–461. <http://djiboul.org/wp-content/uploads/2022/12/34.-Casimir-Mashi-Ngunza-Marc-Nyamugabo-Ntavuna.pdf>
- Chacus, S. de. (2017). *Discrimination sexiste au travail : une étude comparée au Bénin et en France*. L'Harmattan. <https://www.torrossa.com/en/resources/an/4839397>
- Cuvelier, J. (2011). *Men, mines and masculinities: The lives and practices of artisanal miners in Lwambo (Katanga Province, Dr Congo)* [Doctoral dissertation, Katholieke Universiteit Leuven]. <https://lirias.kuleuven.be/>
- Danielsen, K., & Hinton, J. (2020). A social relations of gender analysis of artisanal and small-scale mining in Africa's Great Lakes Region. *Canadian Journal of African Studies*, 54(1), 17–36. <https://doi.org/10.1080/00083968.2019.1676807>
- De Beauvoir, S. (1949). *Le Deuxième Sexe*. Gallimard. <https://www.gallimard.fr/>
- Eshun, M. E. (2016). *Empowering women artisanal miners for development in Sub-Saharan Africa*. ACET. <https://acetforafrica.org/research-and-analysis/insights->

[ideas/policy-briefs/empowering-women-artisanal-miners-for-development-in-sub-saharan-africa/](#)

- Fisher, E. (2007). Occupying the margins: Labour integration and social exclusion in artisanal mining in Tanzania. *Development and Change*, 38(4), 735–760. <https://doi.org/10.1111/j.1467-7660.2007.00429.x>
- Furniss, A. (2022). “Les femmes n’ont pas le droit!”: Social and legal exclusions of female artisanal coltan miners in eastern Democratic Republic of the Congo. *The Extractive Industries and Society*, 12, Article 101167. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2022.101167>
- Geoffroy, M., & Chamberland, L. (2015). Discrimination des minorités sexuelles et de genre. *Santé mentale au Québec*, 40(3), 219–235. <https://doi.org/10.7202/1034916ar>
- Gregory, R. L. (1980). Perceptions as hypotheses. *Philosophical Transactions of the Royal Society B*, 290, 181–197. <https://doi.org/10.1098/rstb.1980.0090>
- Heemskerk, M. (2003). Self-employment and poverty alleviation: Women’s work in artisanal gold mines. *Human Organization*, 62(1), 62–73. <https://doi.org/10.17730/humo.62.1.9nwq4v4h8m82p4g8>
- Hilson, G., ... (2017). Artisanal and small-scale mining (ASM) in Sub-Saharan Africa: Re-conceptualizing formalization. *Resources Policy*, 54, 1–10. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2017.08.003>
- Hinton, J. (2011). *Gender differentiated impacts and benefits of artisanal mining: Engendering pathways out of poverty: A case study in Katwe Kabotooro Town Council, Uganda* [Doctoral dissertation, University of British Columbia]. <https://open.library.ubc.ca/>
- Hinton, J., Veiga, M. M., & Beinhoff, C. (2003). Women and artisanal mining: Gender roles and the road ahead. In G. Hilson (Ed.), *The socio-economic impacts of artisanal and small-scale mining in developing countries* (pp. 149–188). Swets Publishers. <https://www.taylorfrancis.com/>
- Huggins, C. (2023). Is collaboration possible between the small-scale and large-scale mining sectors? Evidence from ‘conflict-free mining’ in the Democratic Republic of the Congo (DRC). *The Extractive Industries and Society*, 13, Article 101163. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2022.101163>

- Jenkins, K. (2014). Women, mining and development: An emerging research agenda. *The Extractive Industries and Society*, 1(2), 329–339. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2014.08.006>
- Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30(3), 435–464. <https://doi.org/10.1111/1467-7660.00125>
- Kelly, J. T. D., King-Close, A., & Perks, R. (2014). Resources and resourcefulness: Roles, opportunities and risks for women working at artisanal mines in South Kivu, Democratic Republic of the Congo. *Futures*. <https://www.sciencedirect.com/journal/futures>
- Konan Kouamé, H. (2023). Orpaillage et autonomisation de la femme à Zievasso. *[Revue non spécifiée]*, 4(1). <https://doi.org/10.xxxx/xxxx> (DOI indisponible)
- Lahiri-Dutt, K. (2020). The act that shaped the gender of industrial mining: Unintended impacts of the British Mines Act of 1842 on women's status in the industry. *The Extractive Industries and Society*, 7(2), 389–397. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2019.02.011>
- Martinez, A. (2014). L'égalité de genre, la décolonisation et le développement. In P. Beaudet & P. Haslam (Eds.), *Enjeux et défis de développement international* (pp. 75–99). Presses de l'Université d'Ottawa. <https://www.presses.uottawa.ca/>
- Rocheleau, D. E., Thomas-Slayter, B. P., & Wangari, E. (Eds.). (1996). *Feminist political ecology: Global issues and local experiences*. London: Routledge.
- Rustad, S. A., Østby, G., & Nordås, R. (2016). Artisanal mining, conflict, and sexual violence in eastern DRC. *The Extractive Industries and Society*, 3(2), 475–484. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2016.01.010>
- Schumpeter, J. A. (1934). *The theory of economic development: An inquiry into profits, capital, credit, interest, and the business cycle* (R. Opie, Trans.). Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Sebina-Zziwa, A., & Kibombo, R. (2020). Licensing of artisanal mining on private land in Uganda: Social and economic implications for female spouses and women entrepreneurs. *Canadian Journal of African Studies*, 54(1), 101–117. <https://doi.org/10.1080/00083968.2019.1680405>
- Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Oxford: Oxford University Press.

- Wakenge, C. I., Bashwira Nyenyezi, M. R., Bergh, S. I., & Cuvelier, J. (2021). From “conflict minerals” to peace? Reviewing mining reforms, gender, and state performance in eastern Democratic Republic of Congo. *The Extractive Industries and Society*, 8(2), Article 100894. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2021.100894>
- Walby, S. (1990). *Theorizing patriarchy*. Oxford: Basil Blackwell.
- Weber, M. (1971). *Économie et société* (J. Freund, P. Kamnitzer, P. Bertrand, & É. de Dampierre, trad.). Paris: Plon. (Ouvrage original publié en 1922).
- Yakovleva, N., Vazquez-Brust, D. A., Arthur-Holmes, F., & Busia, K. A. (2022). Gender equality in artisanal and small-scale mining in Ghana: Assessing progress towards SDG 5 using salience and institutional analysis and design. *Environmental Science & Policy*, 136, 92–102. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2022.06.003>
- Yitamben, G. (2004). La microfinance en Afrique : en lutte contre la pauvreté. *Finance & Bien Commun*, 3(3), 74–78. <https://doi.org/10.3917/fbc.020.0074>